

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 01710

Numéro SIREN : 403 092 620

Nom ou dénomination : ALDI MARCHE CESTAS

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2019 sous le numéro de dépôt 15080

Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 11/07/2019

Numéro de dépôt : 2019/15080

Déposant :

Nom/dénomination : ALDI MARCHE CESTAS

Forme juridique :

N° SIREN : 403 092 620

N° gestion : 2008 B 01710



Signature



ALDI MARCHE CESTAS S.A.R.L.

Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2018

COMPAGNIE FIDUCIAIRE FRANCO-ALLEMANDE
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris
155, Bd Haussmann - 75008 Paris
Tél. : +33 (0)1 45 69 93 98 - Fax : +33 (0)1 45 69 93 99
SAS au capital de 100 000 €

An independent member firm

MOORE STEPHEN
INTERNATIONAL LIMITED



Handwritten signature



Handwritten signature in blue ink.



Paris, le 28 mai 2019

A l'Associé unique

ALDI MARCHE CESTAS
Société à Responsabilité Limitée
Cestas

Monsieur,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALDI MARCHE CESTAS S.A.R.L. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

COMPAGNIE FIDUCIAIRE FRANCO-ALLEMANDE
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris
155, Bd Haussmann - 75008 Paris - Tél. : + 33 (0)1 43 59 33 88 - Fax : + 33 (0)1 45 63 93 59
E-mail : info@coffra.fr - www.coffra.fr
SAS au capital de 100 000 €
R.C.S.B 334 591 724 - SIRET 334 591 724 00029 - T.V.A. FR 75 334 591 724

An independent member firm of

MOORE STEPHENS
INTERNATIONAL LIMITED



Signature

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations concernant les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles et les stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié d'une part, le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et d'autre part, nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous avons également procédé à l'appréciation des approches retenues par la société décrites dans l'annexe concernant la détermination des dépréciations et des provisions, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Compagnie Fiduciaire Franco-Allemande
ALDI MARCHE CESTAS S.A.R.L.
Page 2

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

**Responsabilités
de la direction et
des personnes
constituant le
gouvernement
d'entreprise
relatives aux
comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

**Responsabilités
du Commissaire
aux comptes
relatives à
l'audit des
comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Compagnie Fiduciaire Franco-Allemande
ALDI MARCHE CESTAS S.A.R.L.
Page 3



Handwritten signature in blue ink.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Compagnie Fiduciaire Franco-Allemande
ALDI MARCHE CESTAS S.A.R.L.
Page 4



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes
Compagnie Fiduciaire Franco-Allemande
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

représenté par


Andreas Johst
Associé


Yann Goineau
Associé

Compagnie Fiduciaire Franco-Allemande
ALDI MARCHE CESTAS S.A.R.L.
Page 5

Annexes

Les comptes annuels sont numérotés de la page C1 à la page C16



Signature

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	40 602	40 602		401 351
Fonds commercial	550 000		550 000	550 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	590 602	40 602	550 000	951 351
Terrains				
Constructions	3 445 834	1 462 839	1 982 995	1 628 419
Installations techniques, matériel	4 740 316	3 799 251	941 065	1 024 269
Autres immobilisations corporelles	19 640 547	13 697 951	5 942 596	5 393 208
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	27 826 696	18 960 041	8 866 656	8 045 895
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	28 560		28 560	28 560
TOTAL immobilisations financières	28 560		28 560	28 560
Total Actif Immobilisé (II)	28 445 859	19 000 643	9 445 216	9 025 806
Matières premières, approvisionnements	306 226		306 226	269 931
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	14 619 793	125 600	14 494 193	13 198 519
TOTAL Stock	14 926 019	125 600	14 800 419	13 468 450
Avances et acomptes versés sur commandes	28 093		28 093	16 298
Clients et comptes rattachés	384 311	81 365	302 946	223 200
Autres créances	13 983 156		13 983 156	12 234 854
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	14 367 466	81 365	14 286 101	12 458 054
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres:)				
Disponibilités	631 243		631 243	610 541
TOTAL Disponibilités	631 243		631 243	610 541
Charges constatées d'avance	152 535		152 535	223 715
TOTAL Actif circulant (III)	30 105 355	206 965	29 898 390	26 777 059
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	58 551 214	19 207 608	39 343 606	35 802 865



Handwritten signature in blue ink.

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé :17 000 000,00)	17 000 000	17 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	69 119	69 119
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	69 119	69 119
Report à nouveau	-772 756	-410 930
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-3 177 420	-5 861 827
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	154 613	156 156
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	13 273 556	10 952 519
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	922 240	591 479
Provisions pour charges	86 075	86 075
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	1 008 315	677 554
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 060 978	799 379
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)		
TOTAL Dettes financières	2 060 978	799 379
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 261 127	17 521 262
Dettes fiscales et sociales	5 351 995	5 449 902
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	100 785	185 119
Autres dettes	286 850	217 130
TOTAL Dettes d'exploitation	23 000 758	23 373 413
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	25 061 735	24 172 793
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	39 343 606	35 802 865

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	208 142 161		208 142 161	193 976 921
Production vendue biens	145 380		145 380	187 737
Production vendue services	274 911		274 911	286 105
Chiffres d'affaires nets	208 562 452		208 562 452	194 450 763
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			475 970	584 732
Autres produits			198 370	157 815
Total des produits d'exploitation (I)			209 236 793	195 193 309
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			157 235 718	148 049 823
Variation de stock (marchandises)			-1 366 837	171 635
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			460 030	425 430
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-36 295	-6 045
Autres achats et charges externes			29 665 231	26 769 531
Impôts, taxes et versements assimilés			2 434 717	2 191 526
Salaires et traitements			14 770 893	14 519 537
Charges sociales			4 686 644	4 489 831
Dotations sur immobilisations			2 148 690	2 154 090
Dotations aux amortissements				
Dotations aux provisions				
Sur actif circulant ; dotations aux provisions			206 965	112 043
Pour risques et charges : dotations aux provisions			424 539	357 079
Autres charges			1 580 269	1 406 071
Total des charges d'exploitation (II)			212 210 565	200 640 551
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-2 973 773	-5 447 242
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			46 666	45 343
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			46 666	45 343
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			59	104
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			59	104
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			46 608	45 239
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-2 927 165	-5 402 003



Handwritten signature in blue ink.

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	468 565	73 594
Produits exceptionnels sur opérations en capital	244 863	20 092
Reprises sur provisions et transferts de charges	352 122	26 880
Total des produits exceptionnels (VII)	1 065 550	120 567
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 570	180 549
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	28 860	11 609
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 282 375	388 232
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 315 805	590 391
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-250 255	-459 824
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	210 349 009	195 359 219
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	213 526 429	201 221 046
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-3 177 420	-5 861 827

ALDI MARCHE CESTAS SARL
ZAC DU POT AU PIN
LIEU DIT CRUQUE PIGNON
33610 CESTAS

INFORMATIONS GENERALES

Cette annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes de l'exercice couvrent la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2018 et ont été arrêtés par le gérant de la société.

L'activité de la société est l'exploitation de magasins de distribution de type «supermarché».

Les états financiers de la société sont consolidés dans les états financiers d'ALDI SARL, 13 rue Clément Ader, 77230 Dammarville en Goële.

EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, la société ALDI MARCHE CESTAS SARL a fermé 1 magasin, pour un total de 60 magasins exploités au 31 décembre 2018. En outre :

- 1 magasin a fait l'objet d'une reconstruction.

Suite aux décisions de l'associé unique du 29 juin 2018, nous avons procédé à une augmentation de capital de 5 500 000 euros, par création de 5 500 parts sociales nouvelles de 1 000 euros de nominal chacune, suivi d'une diminution de 5 500 000 euros.

La société fait actuellement l'objet d'un contrôle fiscal. Dans le cadre de ce contrôle une provision a été constituée pour l'année 2015.

1. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

1.1 Rappel des principes

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles édictées par le Plan Comptable Général et le Code de Commerce (art. L 123-12 à L 123-24 et R 123-172 à R 123-199-1).

1.2 Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'a été effectué sur l'exercice.

1.3 Changement de présentation

Aucun changement de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.4 Dérogations aux principes généraux

L'établissement des états financiers n'a donné lieu à aucune dérogation à l'application des principes comptables.

1.5 Méthodes d'évaluation appliquées aux postes du bilan et du compte de résultat**1.5.1 Immobilisations incorporelles et corporelles**

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond au coût d'acquisition des biens qui englobe le prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement ainsi que tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction. Les coûts d'emprunt pour financer l'acquisition ou la production d'un actif immobilisé éligible sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations incorporelles et corporelles, autres que les fonds de commerce et les terrains, sont amorties linéairement sur les durées d'utilisation suivantes :

Nature	Durée (ans)
Logiciels	3 à 10
Constructions	10 à 20
Installations générales et agencements	5 à 10
Matériel d'entrepôt et de magasin	5 à 10
Matériel de transport VL	4 à 5
Matériel de transport PL	8 et 12
Matériel de bureau	4 à 10
Mobilier de bureau	10
Mobilier de magasin	10

Lors de la clôture des comptes annuels, les éléments constitutifs du poste fonds commercial font l'objet d'un examen attentif quant à leur valorisation, leur origine et leur durée d'utilisation.

Aucun des éléments constitutifs du poste « Fonds commercial » n'a été identifié comme ayant une durée d'utilisation limitée. Par conséquent, un test de dépréciation est effectué à la fin de chaque exercice afin de déterminer leur valeur actuelle.

Pour les fonds de commerce rattachés à l'exploitation des magasins, ce test de dépréciation se fonde sur les prévisions de cash-flows générés par chaque point de vente, ainsi que sur des paramètres financiers cohérents avec l'activité de l'entreprise et son secteur d'activité (taux de rentabilité attendue, évolution du chiffre d'affaires et de la marge, etc.). Si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée, qui ne pourra être reprise qu'en cas de sortie de l'actif concerné.

1.5.2 Créances et dettes

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale et les dettes à leur valeur de remboursement.

Les créances font, le cas échéant, l'objet d'une dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement attendues d'après les informations connues à la clôture de l'exercice.

1.5.3 Stocks

Les stocks sont évalués en utilisant la méthode du prix de détail, c'est-à-dire que le coût des stocks est déterminé en déduisant de la valeur de vente des stocks le pourcentage approprié de marge brute et de frais de commercialisation.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

3/8

Une dépréciation des stocks est constituée lorsque la valeur probable de réalisation (par exemples les articles soldés) est inférieure au coût déterminé d'après la méthode du prix de détail.

1.5.4 Provisions

Une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixées de façon précise, si une obligation existe à la date de clôture et s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après la date de clôture.

Conformément aux méthodes retenues par le groupe ALDI, les engagements pour indemnités de fin de carrière sont mentionnés en engagements hors bilan.

2. NOTES SUR LE BILAN

2.1 Actif immobilisé

2.1.1 Valeurs brutes

Les mouvements des valeurs brutes sont présentés dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.1.2 Amortissements et dépréciations

Les mouvements des amortissements et des dépréciations sont présentés dans deux tableaux figurant à la fin de cette annexe.

Suite à la fermeture du magasin de Isle le 17 mars 2018, il a été repris la provision pour dépréciation du bâtiment faite en 2017 pour un montant de 264 735 euros.

Suite à la fermeture du magasin de Nogaro le 24 février 2018, il a été repris la provision pour dépréciation du bâtiment faite en 2017 pour un montant de 67 561 euros.

En prévision de la fermeture du magasin de Castelculier au 30 juin 2019, il a été constaté une provision pour dépréciation du bâtiment pour un montant de 23 854 euros.

2.1.3 Fonds de commerce

Le poste « Fonds commercial », dont la valeur nette comptable s'élève à 550 000€, se décompose de la manière suivante :

	Val brute K€	Dépré. K€	VNC K€
Droit au bail			
Fonds de commerce acquis	300		300
Fonds de commerce reçus en apport à la valeur réelle	250		250
Fonds de commerce reçus en apport à la VNC			
Total	550		550

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

4/8

2.2 Actif circulant**2.2.1** Stocks

Les stocks bruts se décomposent comme suit

	31 décembre N K€	31 décembre N-1 K€
Marchandises	14620	13253
Combustible	83	61
Emballages	121	108
Fournitures consommables	102	101
Total	14926	13523

Une dépréciation de stock de marchandises à hauteur de 126 K€ a été constatée en 2018.

2.2.2 Créances

La décomposition des créances ainsi que la ventilation en fonction de leur échéance sont présentées dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.3 Charges constatées d'avance

	31 décembre N K€
Loyers et charges locatives	75
Autres	77
Total	152

2.4 Produits à recevoir

	31 décembre N K€
Factures à établir	32
Fournisseurs – avoirs à recevoir	733
Personnel – produits à recevoir	
Organismes sociaux – produits à recevoir	
Etat – produits à recevoir	14
Divers – produits à recevoir	
Total	779

2.5 Capitaux propres**2.5.1** Capital social

Le capital social, d'un montant de 17 000 000 euros, est composé de 17 000 parts d'une valeur nominale de 1 000 euros chacune, toutes de même rang et entièrement libérées.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

5/8

2.5.2 Variation des capitaux propres

	K€
Capitaux propres au 31 décembre N-1	10953
Variation des provisions réglementées	-2
Dividendes versés	
Augmentation/ réduction du capital social	5500
Résultat de l'exercice	-3177
Capitaux propres au 31 décembre N	13274

Les provisions réglementées concernent des amortissements dérogatoires. Ceux-ci comprennent l'écart éventuellement constaté entre l'amortissement selon les durées d'utilisation pratiquées par la société et l'amortissement selon les durées d'usage en application des règles fiscales, ainsi que la différence entre le mode linéaire pratiqué par la société et le mode dégressif fiscal.

2.6 Provisions

La variation des provisions est présentée dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

Les reprises de l'exercice d'un montant de 218 K€ comprennent des montants utilisés au cours de l'exercice pour 166 K€ et des montants non utilisés repris au cours de l'exercice qui s'élèvent à 52 K€.

Les impôts différés figurant en provisions sont issus des apports partiels d'actif intervenus en 2008.

2.7 Dettes

La décomposition des dettes ainsi que la ventilation en fonction de leur échéance sont présentées dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.8 Charges à payer

	31 décembre N K€
Intérêts courus à payer	
Factures non parvenues	4580
Personnel – charges à payer	1504
Organismes sociaux – charges à payer	687
Etat – charges à payer	1849
Clients – avoirs à établir	
Divers – charges à payer	287
Total	8907

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

6/8

3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**3.1 Ventilation du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires hors taxes se répartit comme suit :

	31 décembre N K€	31 décembre N-1 K€
Ventes de marchandises	208142	193977
Refacturations diverses - biens	145	188
Refacturation diverses - services	275	286
Total	208562	194451

3.2 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

En tant qu'entité soumise à l'impôt sur les sociétés, la société est éligible au CICE. A ce titre, un crédit d'impôt de 704 K€ a été comptabilisé au compte de résultat pour l'exercice 2018. Conformément aux préconisations de l'Autorité des normes comptables, ce crédit d'impôt a été comptabilisé en diminution du poste « charges sociales ».

3.3 Résultat financier

	K€
Produits financiers	47
Escomptes reçus	31
Produits d'intérêts financiers	16
Autres produits financiers	
Charges financières	
Charges d'intérêts financiers	
Autres charges financières	
Résultat financier	47

3.4 Résultat exceptionnel

	K€
Produits exceptionnels	1066
Sur opération de gestion	469
Reprises sur amortissements dérogatoires	20
Autres reprises de provisions exceptionnelles	332
Produits de cessions d'immobilisations	43
Produits exceptionnels divers	202
Charges exceptionnelles	-1316
Sur opération de gestion	-5
Valeur nette comptable des immobilisations sorties	-1116
Dotations aux amortissements dérogatoires	-18
Autres dotations aux provisions exceptionnelles	-148
Charges exceptionnelles diverses	-29
Résultat exceptionnel	-250

3.5 Impôt sur les sociétés

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société Aldi SARL.

Le résultat fiscal de la société est déterminé comme si elle n'était pas intégrée fiscalement. De ce fait, elle verse à la société intégrante les acomptes, le solde d'impôt sur les sociétés et les contributions additionnelles comme si elle n'appartenait pas à ce périmètre d'intégration fiscale.

Il s'en suit notamment que le déficit fiscal subi au cours d'un exercice est reportable dans les conditions de droit commun et viendra s'imputer sur le bénéfice fiscal dégagé au cours des exercices futurs.

3.5.1 Répartition de l'impôt entre le résultat courant et exceptionnel

Néant

3.5.2 Décalages d'impôt

	Base d'IS K€	IS (31%) K€
Provisions à réintégrer ultérieurement :		
Amortissements dérogatoires	155	48
Charges non déductibles temporairement :		
Organic	-299	-93
Tascom	-515	-160
Participation des salariés		
Total	-659	-205

3.6 Transferts de charges

	K€
Remboursement de frais de formation	49
Indemnités d'assurance	10
Avantages nature	87
Total	146

4. AUTRES INFORMATIONS**4.1** Effectif moyen

	Personnel salarié
Ingénieurs et cadres	62
Agents de maîtrise	89.6
Employés	340.76
Total	492.36

4.2 Engagements hors bilan**4.2.1** Engagement en matière d'indemnités de fin de carrière

	K€
Cadres	629.85
Non cadres	432.81
Total droits cumulés	1062.66

Les engagements d'indemnités de fin de carrière ont été calculés selon la méthode rétrospective des unités de crédits projetées, conformément à la norme FAS 87, avec l'hypothèse d'un départ volontaire à la retraite à 65 ans, en tenant compte d'un taux d'inflation de 1.84% et d'un taux d'actualisation de 0.56%, la convention collective nationale de référence étant celle du commerce à prédominance alimentaire (n° 3305).

4.2.2 Engagements de crédit-bail

Néant

4.2.3 Autres engagements

	K€
Engagements reçus	
Cautions bancaires reçues	174
Garanties bancaires reçues	28
Engagements reçus à l'égard d'entités liées	
Total	202

4.3 Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas indiquée. Elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

4.4 Transactions avec des parties liées

La société étant détenue en totalité par le groupe Aldi, elle est par conséquent dispensée de fournir une information concernant les transactions avec les parties liées visées à l'article 833-16 du Plan comptable général.

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
	Frais d'établissement et de développement	(I)			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)	991 953		
	Terrains	Dont composants			
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui		3 164 652		572 109
	Inst. gales, agenc. et am. des constructions		333 159		0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		4 601 031		285 280
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		16 320 378		2 469 541
	Matériel de transport		1 224 389		0
	Matériel de bureau et mobilier informatique		1 333 182		48 506
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
TOTAL (III)			26 976 791		3 375 435
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		28 560		
TOTAL (IV)			28 560		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			27 997 305		3 375 435
Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
			Virement	Cession	Réévaluation Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement	(I)			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)			
	Terrains				
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
TOTAL (III)			2 525 530	27 826 696	
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL (IV)					28 560
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			2 926 882	28 445 859	

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		40 602			40 602		
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui	1 240 118	174 842	255 414	1 159 546		
	Installations générales, agencements	296 977	5 165	22 703	279 440		
Installations techniques, matériels et outillages		3 576 763	355 359	132 871	3 799 251		
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	11 667 892	1 389 323	1 179 672	11 877 543		
	Matériel de transport	784 038	118 376	155 334	747 080		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 032 811	105 625	65 109	1 073 328		
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		18 598 599	2 148 690	1 811 102	18 936 187		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		18 639 201	2 148 690	1 811 102	18 976 789		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab.							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transport	18 281			19 825			-1 544
Mat bureau							
Emball.							
CORPO.	18 281			19 825			-1 544
Acquis. de titres							
TOTAL	18 281			19 825			-1 544
Cadre C		Charges réparties sur plusieurs exercices		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	156 156	18 281	19 825	154 613
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	156 156	18 281	19 825	154 613
Provisions pour litige	450 000	364 461	42 000	772 461
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts	86 075			86 075
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	141 479	184 539	176 238	149 779
TOTAL (II)	677 554	549 000	218 238	1 008 315
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles	332 297	23 854	332 297	23 854
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks	54 437	125 600	54 437	125 600
Provisions sur comptes clients	57 606	81 365	57 606	81 365
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	444 340	230 819	444 340	230 819
TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 278 050	798 100	682 403	1 393 747
Dont dotations et reprises d'exploitation		631 504	330 281	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		166 596	352 122	
dépréciations des titres mis en équivalence				

Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations						
Prêts			28 560		28 560	
Autres immobilisations financières						
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			28 560		28 560	
Clients douteux ou litigieux			148 892	148 892		
Autres créances clients			235 419	235 419		
Créances représentatives de titres prêtés						
Personnel et comptes rattachés			6 775	6 775		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		10 033	10 033		
	Taxe sur la valeur ajoutée		430 330	430 330		
	Autres impôts					
	Etat - divers		13 780	13 780		
Groupes et associés			11 882 716	11 882 716		
Débiteurs divers			1 639 522	1 639 522		
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			14 367 467	14 367 467		
Charges constatées d'avance			152 535	112 269	40 266	
TOTAL DES CREANCES			14 548 561	14 479 735	68 826	
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			2 060 978	2 060 978		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers						
Fournisseurs et comptes rattachés			17 261 127	17 261 127		
Personnel et comptes rattachés			1 504 550	1 504 550		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			1 879 030	1 879 030		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		75 975	75 975		
	Taxe sur la valeur ajoutée		43 887	43 887		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts		1 848 554	1 848 554		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			100 785	100 785		
Groupes et associés			286 850	286 850		
Autres dettes						
Dettes représentatives de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAL DES DETTES			25 061 735	25 061 735		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés		
Emprunts remboursés en cours d'exercice				personnes physiques		

ALDI MARCHE CESTAS
Société à Responsabilité Limitée au capital de 17.000.000 d'euros
Siège Social : ZAC du Pot au Pin
Lieu-dit Cruque-Pignon
33610 Cestas
403 092 620 RCS Bordeaux

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 JUIN 2019

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DEUXIEME DECISION

L'associé unique approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître une perte nette comptable de 3.177.420 euros, décide de l'affecter en totalité au compte « Report à Nouveau » qui s'élèvera ainsi à un montant débiteur de 3.950.176 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Pour copie certifiée conforme
La Gérance

